

**Formation des comités d'accueil du Pays du Haut Limousin
Ateliers du 29 janvier 2019 – Espace du Rocher Magnac-Laval**

COMPTE-RENDU de REUNION

Participants :

Comité	Nom/prénom	Atelier suivi
Comité d'Arnac-la-Poste	Jean-Pierre DRIEUX	Atelier n°3
Comité de Bellac	Josette PEQUIGNOT	Atelier n°2
	Janine BONNEAUD	Atelier n°1
	Michèle RIFFAUD	Atelier n°3
Comité de Berneuil	Guy MERIGOUT	Atelier n°3
	Eliane BOYER	Atelier n°2
	Michel BESSAGUET	Atelier n°1
	Bernadette BENOITON	Atelier n°2
Comité de Blond	Jean-François PERRIN	Atelier n°3
	Patrick PETIT	Atelier n°3
	Marie-Jo COLOMBEAU	Atelier n°2
	Claude BOIS	Atelier n°1
Comité de Bussière-Poitevine	Marcus LASANCE	Atelier n°2
	Jacqueline HEBRAS	Atelier n°2
	François DUPONT	Atelier n°1
	Daniel DAVID	Atelier n°1
	Marithé MALEJAC	Atelier n°3
	Elina BRIE	Atelier n°3
Comité de Châteauponsac	Chantal MATHIEU-MARTIN	Atelier n°3
	Liliane LESTER	Atelier n°2
	Frances STEPHEN	Atelier n°2
Comité de Cieux	Claude LEBRAUD	Atelier n°2
	Michel COMBETTE	Atelier n°1
	Gérard VECLIN	Atelier n°3
	Maryse JARDIN	Atelier n°3
Comité de Nouic	Loïc LE DIUZET	Atelier n°1
Comité de Peyrat-de-Bellac	Martine FREDAIGUE-POUPON	Atelier n°2
	Claude CARDINAL	Atelier n°1
	Jean-Louis CONTE	Atelier n°1
Comité de St-Léger-Magnazeix	Jean-Louis ROUET	Atelier n°3
	Josiane DEMOUSSEAU	Atelier n°2
	Myriam DELAHAYE	Atelier n°1
Val d'Issoire	Corinne BROSSARD	Atelier n°3
Les Localos	Jean-Yves PINEAU	
Pays du Haut Limousin	Bertrand PARIS	Atelier n°3
	Angélique CREYSSAC	Atelier n°3
	Julien NOBLANC	Atelier n°1
	Marie ALGRET	Atelier n°2

I. 9H45 – 11H45 : Réflexions en ateliers

Atelier n° 1 : Comment rendre ma commune encore plus accueillante ?

Animateur : Julien NOBLANC – Pays du Haut Limousin

Objectif: identifier les actions à mettre en place pour améliorer l'accueil, l'intégration et l'implication des nouveaux arrivants sur une commune

• Actions prioritaires retenues :

1. Rédaction d'un questionnaire à l'attention des nouveaux arrivants pour détecter leurs besoins et mieux les connaître.

Objectif(s)	Mieux appréhender les nouveaux arrivants/bénéficier d'un regard « neuf » sur la commune pour améliorer l'accueil, développer de nouvelles actions...
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des nouveaux arrivants (état civil, adresse, situation professionnelle, hobbies/activités...);- Les raisons de leur installation (travail, changement de vie, qualité de vie...);- Leur perception de la commune et du territoire (qualité de l'accueil, intégration, vie quotidienne, difficultés rencontrées...);- Leurs propositions d'amélioration.
Diffusion	<ul style="list-style-type: none">- Lors de rencontres individuelles (élus, groupe accueil...)- Lors d'un pot d'accueil, soirée;- Dans les bulletins municipaux;- En version dématérialisée (sur le site de la commune, par mail...).

2. Création d'un livret d'accueil à l'attention des nouveaux arrivants :

Objectif(s)	Permettre aux nouveaux arrivants (mais également aux habitants) de disposer de toutes les informations indispensables concernant leur commune
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie : situation de la commune au sein du territoire- Accessibilité : les sites touristiques/culturels/de loisirs du territoire situés à proximité...- Les services essentiels : commerces, artisanat, santé, enseignement, services administratifs...- Les activités : culture, sport, hébergement, associations, parcours de randonnées...- Evènements : marché, festival, label...- Tarifs municipaux (location de salle...)
Format	<ul style="list-style-type: none">- Proposition d'une trame commune de livret d'accueil, pour toutes les communes intéressées par cette action;- Format papier et numérique (pour faciliter les mises à jour)
Diffusion	<ul style="list-style-type: none">- En téléchargement sur les sites Internet : des communes, de communautés de communes, du Pays, de l'office de tourisme...- Lors de rencontres individuelles (élus, groupe accueil...);- Lors d'un pot d'accueil, soirée;- A l'occasion d'évènements.

3. Organisation de forums/soirées/pots d'accueil, pour provoquer la rencontre et créer du lien :

Cette action n'a pas pu être traitée par le groupe mais fera néanmoins l'objet d'une fiche-action en s'appuyant sur l'expérience de communes qui ont déjà mis en place ce type d'évènement.

Atelier n° 2 : Les opportunités d'installation sur ma commune : comment on les identifie et comment on les transmet ? Animatrice : Marie ALGRET – Pays du Haut Limousin

Objectif : de quelle manière on renforce les échanges avec le Pays pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projets et diffuser les offres (locaux vacants, activités à reprendre...) ?

- **Actions prioritaires retenues :**
 1. Mise en place d'actions de veille sur les communes :
 2. Mise en place d'actions de promotion et de diffusion des offres :
 3. Création d'un outil collaboratif pour échanger les informations :

Types de biens/activités à recenser prioritairement	Habitat - Maisons - Appartements - Terrains - A vendre et à louer	Locaux commerciaux - Locaux vacants en centre-bourg - Locaux commerciaux/artisanaux hors centre-bourg - Terrains - Zones d'activités	Activités économiques - Toutes entreprises à reprendre ; - Entreprises pouvant rencontrer des difficultés.
Supports utilisés pour le recensement	- Des fiches techniques déjà pré-établies par le Pays à la demande de communes déjà engagées dans des opérations de recensement, pourront être adressées à l'ensemble des comités d'accueil.		On privilégierait plutôt des rencontres individuelles pour détecter les besoins.
Organisation du recensement	Organisation à définir avec chacun des comités d'accueil. Idéalement, il faudrait désigner au sein de chaque groupe, une ou plusieurs personne(s) en charge du recensement.		
Diffusion/transmission des offres recensées	- A l'occasion d'évènements particuliers comme « les rencontres de l'immobilier » ; - Transmission des offres au Pays ; - Les offres pourraient être centralisées sur le site du Pays, avec une entrée spécifique à chaque village d'accueil (ces informations pourront être relayées sur le site des communes et/ou des communautés de communes).	- Transmission des offres au Pays ; - Les offres pourraient être centralisées sur le site du Pays, avec une entrée spécifique à chaque village d'accueil (ces informations pourraient être relayées sur le site des communes et/ou des communautés de communes). - Le pays envisage de développer de nouveaux partenariats pour promouvoir les offres : ex. SOS Village, demain TV...	- Transmission des informations au Pays pour détecter les besoins et les problématiques de l'entreprise. Le Pays se rapprochera par la suite de tous les partenaires susceptibles d'accompagner l'entreprise selon ses besoins. - Le pays envisage de développer de nouveaux partenariats pour promouvoir les offres : ex. SOS Village, demain TV...
Transmission d'information par le territoire aux comités d'accueil	✓ Important pour le territoire, d'avoir un ou plusieurs référents au sein des comités d'accueil pour : - accueillir et informer les porteurs de projets ayant pris contact avec le Pays ; - aider à la recherche de bâtiments, terrains, hébergements...pour gagner en réactivité et faciliter l'installation de porteurs de projets		
Points de vigilance	✓ Il serait utile que l'animatrice « Accueil et attractivité économique » du Pays, puisse présenter plus précisément ses missions aux différents comités d'accueil pour qu'ils puissent clairement identifier son rôle et ce en quoi elle peut les aider ; ✓ Il est également important de prendre en considération la population étrangère (notamment anglophone, très présente sur le territoire) dans chacune des actions qui seront mises en place		

Atelier n° 3 : Promouvoir l'accueil sur notre territoire : comment on utilise le réseau des comités d'accueil ? *Animateur : Bertrand PARIS – Pays du Haut Limousin*

Objectif : identifier des actions collectives à mettre en place :

- à l'échelle du territoire pour promouvoir la politique d'accueil du Pays et attirer de nouveaux porteurs de projets ;
- à l'échelle du réseau des comités d'accueil, pour créer du lien entre les communes adhérentes, faciliter l'échange d'informations et d'expériences.

- **Actions prioritaires retenues :**

1. **Création d'un label** pour valoriser les communes du territoire investies dans des actions concrètes de promotion et de redynamisation du territoire (comités d'accueil, rencontres de l'immobilier, centre-bourg...);

Objectif	Promouvoir les communes impliquées dans l'accueil et dans des actions liées au renforcement de leur attractivité.
Types de critères	Définir des critères simples en fonction des thématiques retenues (habitat, accueil, développement, cadre de vie, attractivité...) afin que les communes se les approprient et puissent les expliquer si besoin. Etablir un modèle de questionnaire à compléter par les communes qui sera soumis à un jury issu des comités d'accueil afin d'attribuer le niveau évalué (ex. 1 symbole, 2 symboles, 3 symboles...)
Promotion du Label	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi d'une information similaire à celle des Rencontres de l'Immobilier ; - Intervention au sein des Communautés de Communes pour inciter les communes ; - Promotion par la presse locale. - Organisation d'une soirée d'information (sur l'exemple de celle organisée en 2016 à Magnac-Laval).
Outil de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de communication (réseaux sociaux, sites Internet, presse locale...) - Bouche à oreille
Animation du label	Un comité de pilotage composé de représentants des communes impliquées dans la démarche sera constitué pour animer le label et faire vivre le réseau des communes engagées.
Durée de labélisation	Tous les 3 ans correspondant à 2 renouvellements durant le mandat municipal

2. Création d'un guide d'accueil à l'échelle du territoire ;

Cible privilégiée	<ul style="list-style-type: none"> - Les nouveaux arrivants récemment installés sur le territoire - Les « futurs » nouveaux arrivants : cet outil pourrait être utilisé dans le cadre d'actions de prospection - L'ensemble des personnes qui vivent, travaillent...sur le territoire
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Sites et lieux remarquables du territoire - Logements-terrains - Services (santé, éducation, commerces, services publics...) - Vie associative - Créer une activité/trouver un emploi - Mobilité/transports - Evènements/loisirs - Commerce local/productions locales
Zone géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les éléments extérieurs au Pays, au-delà de nos frontières administratives (sites remarquables, évènements, aéroport, enseignement supérieur...) - Ne pas hésiter à porter à connaissance des lieux de proximité immédiate en matière de loisirs : ex : CPA de Lathus (centre de loisirs et sportif et de formation) - Formaliser des échanges afin de lier des contacts permettant une diffusion réciproque sur leur territoire
Diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle du comité d'accueil très important (le rendre agréable pour qu'il soit attractif). Accepter que certains nouveaux arrivants ne soient pas intéressés - Évènements de territoire créés par les comités d'accueil - Dans des sites fréquentés sur et hors territoire ? <u>Ex</u> : aires de service de Boismandé (Aire de services sur l'A20)? - En mairie... Prévoir une version numérique téléchargeable sur le site du Pays, des communes, des Communautés de Communes, de l'OT ou pour un envoi par mail
Format	<p>Papier et numérique</p> <p>Guide mis à jour régulièrement dans une fréquence raisonnable pour limiter les coûts d'impression</p>
Organisation de l'état des lieux	<p>Trame à envoyer aux comités d'accueil</p> <p>Les membres des comités d'accueil se chargeront ensuite de la collecte d'informations avant de faire remonter au Pays (cela permettra d'alimenter le guide communal)</p>
Articulation avec un guide d'accueil au niveau communal	<p>Une fiche par commune insérée dans un livret commun si le contenu est estimé changeant</p>

3. Organisation de temps de rencontres

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger sur les actions mises en place par chaque comité - Créer du lien entre les communes adhérentes - Communiquer sur les projets en cours sur le territoire - Réfléchir à la mise en place d'actions collectives
Déroulement de l'action	<p>De façon régulière, à raison de 2 sessions par an, réunion des communes mobilisées avec un ordre du jour respectant les objectifs portés dans la charte</p>

II. 12H30 – 12H45 : Restitution par le Pays de la synthèse des échanges

III. 12h15 – 12h30 : Clôture de la réunion

Le président du Pays remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur mobilisation dans cette action. Il propose qu'une soirée de restitution soit organisée courant mars.